

# LA FICHE PRATIQUE DU



## LA FORMATION DU BAFA

Le **Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA)** en accueils collectifs de mineurs, permet d'encadrer des enfants et des adolescents à titre non professionnel et de façon occasionnelle.

## LES PRÉREQUIS

Vous devez avoir 16 ans le 1<sup>er</sup> jour de la session de formation (générale) mais l'inscription administrative est autorisée 3 mois avant.

## LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

→ Préparer l'animateur à exercer les fonctions suivantes :

- ◆ Assurer la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique, aux risques liés, selon les circonstances, aux conduites addictives ou aux comportements, notamment ceux liés à la sexualité ;
- ◆ Participer à l'accueil, la communication et au développement des relations entre les différents acteurs ;
- ◆ Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs ;
- ◆ Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités ;
- ◆ Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets

→ Accompagner l'animateur vers le développement d'aptitudes lui permettant :

- ◆ De transmettre et de faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité ;
- ◆ De situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif ;
- ◆ De construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe pédagogique et les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective, et de veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination ;
- ◆ D'apporter, le cas échéant une réponse adaptée, aux situations auxquelles les mineurs sont confrontés.

## DÉROULÉ DE LA FORMATION

La formation du BAFA se découpe en 3 parties, toutes en **présentiel** :

### → La session de formation générale

- ◆ Elle dure 8 jours minimum.
- ◆ Elle permet d'acquérir les notions de bases pour assurer les fonctions d'animation : connaissance de l'enfant et de l'adolescent, la vie quotidienne en accueil de loisirs, la réglementation, la sécurité, les projets pédagogiques et d'activités, rôle et fonction de l'animateur.

### → Le stage pratique

- ◆ Il dure 14 jours minimum.
- ◆ Il permet la mise en œuvre des acquis et l'expérimentation ;
- ◆ Dès la fin de la formation générale, et s'il a obtenu une mention "satisfaisante", l'animateur-stagiaire doit effectuer des démarches (sur place ou par écrit) auprès de la Fédération de son département afin de se porter candidat à un poste d'animation, dans les délais les plus rapides, car la demande d'emploi est très forte, notamment pour la période estivale. Ce stage est accompli en qualité d'animateur-stagiaire, dans un accueil de loisirs collectif de mineurs, habilité par la DRAJES (Délégation Régionale Académique de la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports).

### → La session d'approfondissement

- ◆ Elle dure 6 jours minimum.
- ◆ Elle permet d'approfondir, de compléter, d'analyser vos acquis et besoins de formation dans des domaines spécifiques de l'animation en rapport à un public enfant.

## MODALITÉ D'ÉVALUATIONS ET DIPLÔME

### → La session de formation générale

- ◆ Modalité d'évaluation : Évaluation par l'équipe pédagogique.

### → Le stage pratique

- ◆ Modalité d'évaluation : Évaluation par le Directeur de l'Accueil collectif des mineurs.

### → La session d'approfondissement

- ◆ Modalité d'évaluation : Évaluation par l'équipe pédagogique

À l'issue des 3 étapes de la formation, le dossier du candidat peut être présenté au jury départemental BAFA. Cette instance délibère sur le dossier du candidat et le Recteur de région académique ou, en Guyane et à Saint-Pierre-et-Miquelon, Le Préfet déclare le candidat reçu, ajourné ou refusé.

**ATTENTION ! Toutes absences et heures manquées auront des conséquences sur la validation finale.**

## DÉLAIS D'ACCÈS

Le candidat peut s'inscrire jusqu'à 10 jours avant le début de la formation.

Vous disposez d'un délai maximum de 30 mois pour effectuer, dans l'ordre, les étapes de la formation.

Vous disposez d'un délai maximum de 18 mois entre le stage théorique et le stage pratique.

## TARIF, MODALITÉS DE PAIEMENT ET AIDES

Les coûts de la formation du BAFA sont les suivants :

- BAFA 1 : (Formation Générale) 454,00 €
- BAFA 3 : (Approfondissement) 380,00 €

En plus, s'ajoutent les coûts d'adhésion obligatoires :

- ADHÉSION : 21.00€ (Sessions 1 et 3)

Vous pouvez régler les frais de formation par :

- Chèque.s
- Espèces (50% minimum du montant de la formation à l'inscription et le solde avant le début du stage)

Il est possible de recevoir de l'aide de la CAF pour cette formation :

- Vous êtes allocataire ou enfant d'allocataire âgés de 16 à 20 ans, bénéficiant de prestations familiales. Vous pouvez vous faire aider par la Caisse d'Allocations Familiales, si votre quotient familial est inférieur ou égal à 500 € ou résider dans un « QPV ».
- Lettre de motivation signée et adressée à l'organisme de formation précisant la situation financière du demandeur et ses motivations pour suivre la formation BAFA.
- Copie de la pièce d'identité (recto/verso)
- Attestation CAF datant de moins de 3 mois

Pour tout autre financeur, vous devez fournir le document de prise en charge de l'inscription.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

3 étapes sont nécessaires pour compléter votre inscription pour la formation du BAFA.

### BAFA 1

1. Récupérer votre numéro d'inscription en vous inscrivant en ligne sur la plateforme de la DRAJES : [WWW.JEUNES.GOUV.FR/BAFA-BAFD](http://WWW.JEUNES.GOUV.FR/BAFA-BAFD)
2. Envoyer ou déposer les documents suivants à la DRAJES (anciennement DJSCS) :  
**323 Bd du Générale de GAULLE, 97100 BASSE-TERRE**
  - N° d'inscription
  - 1 grande enveloppe (format A4) timbrée et libellée aux nom et adresse du candidat
  - 1 copie de la pièce d'identité (recto/verso)
3. Déposer les documents suivants à la FOLG :  
**5 quai Ferdinand DE LESSEPS - PAP**
  - N° d'inscription (obligatoire)
  - 1 petite enveloppe timbrée et libellée aux nom et adresse du candidat
  - 2 photos d'identité
  - 1 copie de la pièce d'identité (recto/verso)

### BAFA 3

1. Déposer les documents suivants à la FOLG :
  - Certificat de Stage Pratique validé par la DRAJES
  - 1 Photo d'identité
  - 2 photos (nouveau stagiaire)
  - Compte-rendu du stage pratique (obligatoire)

## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAPÉ

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.  
Les locaux sont situés au rez-de-chaussé.

Pour toutes demandes de compensations, prenez contact avec le référent handicap :

Référent handicap :

FARO Rudy

0690 57 08 46

[rudy.faro@gmail.com](mailto:rudy.faro@gmail.com)